

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 21 DECEMBRE 2012 à 19h30

Présents : P. AGNOLI, G BIANCONE, MP DESBROSSE, JM GOBEROT, S LALLE, F.LANOIR, JM MICHELIN, P. RAYMOND, P. TATIGNY.

Absents : C GUELAUD (pouvoir à JM MICHELIN), JM LAGOUTTE

Secrétaire de séance : Frédérick LANOIR

1- Délibération sur l'indemnité à verser au trésorier :

Le montant maximal de l'indemnité à verser est fixé à 296, 98 €.

Le conseil décide d'attribuer 50 % de cette somme soit 148.49 €, à M. Eric de Lamberterie
Approuvée à l'unanimité.

2- Travaux O.N.F.

Le Conseil valide le devis de l'ONF concernant des travaux à réaliser dans la forêt communale de Chaignay.

Ces travaux concernent les travaux sylvicoles suivants :

Maintenance de cloisonnement sylvicole au broyeur dans une régénération de plus de 3 m, végétation ligneuse très dense ou de fort diamètre.

Ces travaux sont localisés sur la parcelle 11.

Le montant du devis est 718,22 € HT, soit 768,50 € TTC.

3- Délibération modificative :

Les appels de participation des syndicats auxquels nous appartenons étant supérieurs au prévisionnel, il y a lieu de procéder à la décision modificative suivante :

Compte 6041 : - 430 €

Compte 6554 : + 430 €

Approuvée à l'unanimité.

4- Lignes régulières TRANSCO n° 31 et 33.

En réponse à notre demande, concernant la desserte de la station de Tram « VALMY » (ligne T2) par les lignes TRANSCO n° 31 et 33, le Conseil Général nous fait part du fait que les dessertes ont été réorganisées en septembre dernier, en accord avec le Grand Dijon. La station « VALMY » n'a pas été retenue, dans la mesure où des correspondances pouvaient s'effectuer aux stations « EUROPE » ou « NATION ».

Le Président du Conseil Général, Mr François SAUVADET, nous fait néanmoins part du fait que ces services vont étudier notre demande, et qu'il ne manquera pas de nous tenir informés.

5- Réseaux téléphoniques et couverture ADSL - ORANGE:

Diagnostic réalisés par les services techniques d'ORANGE.

Sur les 196 lignes téléphoniques en service :

- 60 sont inéligibles en raison de leur longueur sur la commune de Chaignay
- 136 sont éligibles au Haut Débit ADSL (512 k)

Aucun projet d'évolution du réseau téléphonique sur notre secteur, n'est prévu à court terme.

Les services d'ORANGE nous orientent donc vers une solution alternative de leur filiale NORDNET : offre internet satellite, pouvant atteindre un débit de 12 Megas. Plusieurs formules sont proposées, à partir de 24.90€/mois.

6- Courrier Parents d'Elèves (maternelle et primaire / RPI Marsannay le Bois/Chaignay) :

Correspondance adressée au Chargé des transports scolaires au Conseil Général de Côte d'Or.

Ce courrier fait part du fait de l'inquiétude de parents d'élèves, quant à l'attitude et à la conduite du chauffeur du bus scolaire.

7-Remplacement de Mr JEANBLANC.

Mr JEANBLANC quittera ses fonctions le 31 janvier 2013.

Pour le remplacer, nous avons reçu 6 candidatures.

Jean Marie MICHELIN et Philippe AGNOLI réalisent actuellement les entretiens d'embauche.

8-Travaux à proximité du lavoir.

Le Conseil Général a réalisé la mise en conformité des bordures, le long de la chaussée, devant le lavoir.

La municipalité n'avait pas été prévenue de cette intervention.

La séance est levée à 20h45.